

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA NARBONNAISE**

Département
DE L'AUDE

Séance du vingt six janvier deux mille quatre

Sous la présidence de M. Michel MOYNIER

Présents ou représentés : Mme Yvette BARBANSON, Melle Irène BENARD, MM. Didier CODORNIU, Gérard CRIBAILLET, Bernard GEA, Aimé LAFFON, Ange MANDELLI, Louis MOLVEAU, , Alain SABLAIROL, Louis VIC.

Excusés : M. Robert DEJEAN, Mme Françoise DUBOURDIEU, M. Gilbert PLA.

N°10/2004

OBJET : CULTURE - THEATRE - SCENE NATIONALE - ACQUISITION ET AMELIORATION
DES EQUIPEMENTS : DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION ET AU
DEPARTEMENT.

Madame le Rapporteur expose :

Le Théâtre - Scène Nationale de Narbonne, qualifié d'intérêt communautaire par délibération du Conseil Communautaire en date du 26 mai 2003, bénéficie d'un soutien exceptionnel du public puisque son taux de fréquentation annuel s'établit à 98 %.

Il importe aujourd'hui de consolider la qualité des équipements de cette infrastructure culturelle et de la doter d'installations scéniques complémentaires, en même temps que de favoriser la décentralisation de son action sur le territoire de la Narbonnaise, grâce à l'acquisition de nouveaux matériels son et lumière.

Ces investissements sont évalués à 125.000 € HT.

Afin de financer cette opération, il convient de solliciter la Région Languedoc-Roussillon, qui avait participé de manière conséquente au financement de la construction du bâtiment, en 1994 et le Département de l'Aude.

En conséquence, je vous propose :

- de solliciter la Région Languedoc-Roussillon et le Département de l'Aude en vue d'obtenir la subvention la plus large possible,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document administratif, financier ou technique relatif à ce dossier.

Le Bureau adopte à l'unanimité.

Le Président,

Michel MOYNIER.